



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports DDPS



2023

Message
sur
l'armée

Message sur l'armée 2023

Dans le cadre du message sur l'armée 2023, le Conseil fédéral soumet aux Chambres fédérales des crédits d'engagement à hauteur de 1,9 milliard de francs. Ceux-ci comprennent le programme d'armement 2023 (725 millions de francs), l'acquisition de matériel de l'armée 2023 (615 millions) et le programme immobilier du DDPS 2023 (555 millions). Le Conseil fédéral entend ainsi compléter l'équipement, améliorer la capacité à durer de l'armée et continuer à renforcer la protection de l'espace aérien. Comme les années précédentes, il faudra développer la cyberdéfense et organiser l'immobilier pour l'avenir. Le Conseil fédéral demande en outre l'augmentation du plafond des dépenses de l'armée de 21,1 à 21,7 milliards de francs pour la période 2021 à 2024. Ce faisant, il tient compte de la décision de Parlement d'augmenter progressivement les dépenses de l'armée de sorte qu'elles représentent au moins 1% du produit intérieur brut (PIB) au plus tard en 2030.

Compléter l'équipement et améliorer la capacité à durer

Ces dernières années, l'armée a employé les moyens financiers à sa disposition pour améliorer en continu l'équipement de la troupe et éviter l'apparition de nouvelles lacunes. Certaines d'entre elles subsistent néanmoins.

L'achat des chars de grenadiers à roues approuvé dans le cadre du programme d'armement 2021 ne suffit pas à équiper complètement les six compagnies de sapeurs de chars. Le Conseil fédéral propose par conséquent une deuxième tranche de véhicules destinés aux formations de sapeurs de chars pour 217 millions de francs. Avec 24 véhicules supplémentaires, les capacités de l'armée à franchir des obstacles sur le terrain ainsi qu'à éliminer des munitions non explosées et des mines seront améliorées. Les forces terrestres gagneront ainsi en mobilité.

Une autre lacune subsiste au niveau des munitions. Le Parlement a autorisé l'acquisition de mortiers 12 cm 16 dans le cadre des programmes d'armement 2016 et 2022. Le volume d'acquisition comprenait une faible quantité de munitions. L'armée dispose encore de munitions pour les lance-mines 12 cm mis hors service. Afin d'augmenter la capacité à durer, il est prévu de transformer ces munitions pour un montant de 49 millions de francs. Elles pourront ensuite être utilisées avec le mortier 16.

Poursuivre le renforcement de la protection de l'espace aérien

Ces dernières années, le Conseil fédéral et le Parlement ont mis l'accent sur la protection de l'espace aérien. Le Conseil fédéral entend continuer à la renforcer. Il demande l'extension des capacités de défense sol-air de longue portée et l'augmentation de sa capacité à durer. Il prévoit d'équiper le système Patriot d'engins guidés supplémentaires spécialement conçus pour lutter contre les missiles de courte portée, ceci pour un montant de 300 millions de francs.

L'armée surveille l'espace aérien et intervient dans les airs à toute heure du jour ou de la nuit. Pour ce faire, elle dépend du système de surveillance de l'espace aérien et de conduite des opérations aériennes Florako. Le Parlement a approuvé, dans le cadre du programme d'armement 2020, un crédit d'engagement pour le remplacement des systèmes de conduite actuels de Florako par le nouveau système SkyView. Le programme d'armement 2021 prévoyait de transférer le nouveau système de conduite dans les centres de calcul du DDPS. Au moment de la décision en faveur de SkyView, on ignorait encore dans quelle mesure le système de conduite pouvait se baser sur des fonctionnalités de ces centres, dont on ne savait par ailleurs pas encore quand ils seraient disponibles. Depuis, leur équipement a été adapté au système SkyView. Ce système temps réel critique pour l'engagement impose aux centres de calcul des exigences plus élevées que ce que l'on supposait. Il en résulte des coûts supplémentaires pour les réseaux et le chiffrement de SkyView ainsi que pour le matériel informatique supplémentaire des centres de calcul du DDPS. Pour assurer l'intégration en temps utile, deux crédits additionnels sont requis : l'un pour le remplacement des systèmes de conduite de Florako (61 millions de francs) et l'autre pour l'acquisition de matériel informatique et l'équipement des centres de calcul du DDPS (98 millions).

Développer la cybersécurité et moderniser le matériel de l'armée

Les crédits additionnels permettront d'améliorer la cybersécurité. Le Conseil fédéral demande en outre des crédits d'engagement pour l'acquisition de matériel de l'armée qui comprennent les études de projets, les essais et les préparatifs d'achats (150 millions de francs), l'équipement personnel et le matériel à renouveler (355 millions) ainsi que les munitions d'instruction et la gestion des munitions (110 millions). Il est notamment prévu de poursuivre le développement des capacités dans le cyberspace et dans l'espace électromagnétique, et par exemple de renforcer un système en mesure de traiter et

d'analyser des informations chiffrées. Il est également prévu d'adapter le système intégré d'exploration et d'émission radio aux technologies de l'information actuelles. Il est par ailleurs prévu de préparer des mesures de maintien de la valeur pour l'avion d'écologie et d'entraînement PC-7, de même que l'acquisition de systèmes de défense contre avions pour la protection de l'espace aérien inférieur et intermédiaire.

Organiser l'immobilier pour le futur

Compléter l'équipement de l'armée fait augmenter les besoins immobiliers. Pour assurer la capacité à durer, il faut en particulier rénover les infrastructures protégées de conduite et de logistique et les bâtiments d'instruction. Dans le cadre du programme immobilier du DDPS 2023, le Conseil fédéral demande notamment la rénovation d'une installation de conduite, la remise en état de deux installations de télécommunications, le développement de la logistique dans le nord du Tessin ainsi que la rénovation de bâtiments d'instruction à Thoune.

Augmenter le plafond des dépenses

Dans le message sur l'armée 2020, les Chambres fédérales ont fixé un plafond des dépenses de l'armée à 21,1 milliards de francs pour la période allant de 2021 à 2024. Après le début de la guerre en Ukraine, le Parlement a chargé en 2022 le Conseil fédéral de porter les dépenses de l'armée à au moins 1% du PIB au plus tard en 2030. Dans le budget 2023 et le plan financier 2024–2026, le Conseil fédéral et le Parlement ont par conséquent alloué à l'armée des moyens supplémentaires. Comme ces moyens dépassent le plafond prévu pour la période 2021 à 2024 approuvé en 2020, le Conseil fédéral demande de fixer un nouveau plafond à 21,7 milliards de francs.

Utilité pour l'économie

Le programme d'armement 2023 donnera probablement lieu à des commandes passées auprès d'entreprises suisses pour un montant de 413 millions de francs (soit 57% des crédits d'engagement) et à des affaires compensatoires pour un montant de 209 millions de francs (soit 29%). Ainsi, 86% des crédits d'engagement demandés contribueront à générer des commandes supplémentaires auprès des entreprises suisses. Le programme immobilier du DDPS 2023 déploiera en outre ses effets sur l'emploi avant tout en Suisse. Les centres de recherche et les entreprises qui constituent la base techno-

logique et industrielle importante pour la sécurité (BTIS) et le secteur de la construction profiteront en particulier de commandes à hauteur de 1,2 milliard de francs (hors acquisition du matériel de l'armée).

Dans les secteurs précités, les participations sont aussi synonymes de développement du savoir-faire et de création de valeur. De plus, les activités subséquentes de gestion et de maintenance permettent de maintenir durablement des emplois, voire d'en créer de nouveaux.

Conséquences environnementales

Le programme immobilier 2023 prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques sur une surface totale de 17 000 m², répartis sur 12 sites. Ils produiront 3,2 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 800 ménages environ. Si un site produit plus de courant qu'il n'en consomme, le surplus sera intégré dans le groupe-bilan de la Confédération pour être utilisé sur d'autres sites du DDPS.

Tous les bâtiments seront construits ou rénovés pour répondre aux normes Minergie, ce qui réduira les besoins de chauffage et de climatisation. L'accent sera aussi mis sur la production d'énergies renouvelables et la capacité de stockage. Les chauffages à combustibles fossiles seront remplacés par des chauffages fonctionnant aux énergies renouvelables, ce qui améliorera l'efficacité énergétique et réduira les émissions de CO₂.

De plus, des projets pilotes seront mis en place afin que les bâtiments et les installations militaires deviennent autonomes sur le plan énergétique en utilisant des énergies renouvelables.

Les acquisitions demandées prévoient aussi le remplacement des véhicules trop anciens, ce qui permettra de réduire la consommation de carburant ainsi que les émissions de CO₂. Les nouveaux chars de grenadiers seront plus écologiques et plus efficaces sur le plan énergétique, de même que les voitures, les élévateurs à fourche et les transpalettes électriques, qu'il est prévu d'acheter. L'évaluation en cours de la prochaine génération de camions permettra aussi, ces prochaines années, de remplacer une partie de la flotte actuelle qui en compte 2500.

Programme d'armement 2023 **8**

Renouvellement des véhicules destinés aux formations de sapeurs de chars, 2 ^e tranche	9
Munitions pour améliorer la capacité à durer	10
Engins guidés pour développer les capacités de la défense sol-air de longue portée	11
Remplacement des systèmes de conduite de Florako (crédit additionnel)	12
Équipement des centres de calcul du DDPS (crédit additionnel)	13

Acquisition de matériel de l'armée 2023 **15**

Études de projets, essais et préparatifs d'achats (EEP)	16
Équipement personnel et matériel à renouveler (BER)	17
Munitions d'instruction et gestion des munitions (BMI)	17

Programme immobilier du DDPS 2023 **19**

Rénovation d'une installation de conduite	20
Remise en état de deux installations de télécommunication	21
Assainissement des surfaces affectées au service de vol à Payerne, étape 2024–2028	22
Construction d'un bâtiment d'instruction à Herisau	23
Construction d'un bâtiment pour le centre médical et la Police militaire Ouest à Payerne	24
Rénovation de bâtiments d'instruction à Thoune	25
Développement de la logistique dans le nord du Tessin	26
Autres projets immobiliers 2023	27

Augmentation du plafond des dépenses de l'armée pour la période 2021 à 2024 **29**

Programme d'armement 2023

Dans le cadre du programme d'armement 2023, le Conseil fédéral demande des crédits d'engagement de 725 millions de francs.

	millions CHF
Crédits d'engagement	
Renouvellement des véhicules destinés aux formations de sapeurs de chars, 2 ^e tranche	217
Munitions pour améliorer la capacité à durer	49
Engins guidés pour développer les capacités de défense sol-air de longue portée	300
Remplacement des systèmes de conduite de Florako (crédit additionnel)	61
Équipement des centres de calcul du DDPS (crédit additionnel)	98

Les crédits demandés tiennent compte du renchérissement et la TVA.



Questions et réponses concernant
le programme d'armement 2023

Renouvellement des véhicules destinés aux formations de sapeurs de chars, 2^e tranche

Investissements : 217 millions de francs

Livraison : à partir de 2026

Durée d'utilisation : de 2027 à 2055 environ

Afin de compléter l'équipement des formations de sapeurs de chars, 24 chars de grenadiers à roues et 24 mini-drones sont demandés.

Dans le cadre du programme d'armement 2021, le Parlement avait accepté le remplacement partiel des chars de grenadiers M-113 en service depuis les années 1960. L'acquisition porte sur 60 chars de grenadiers à roues de type Piranha IV qui sont plus adaptés à l'engagement dans un environnement de conflit hybride ou en zone bâtie que des véhicules à chenilles. Les chars de grenadiers à roues seront introduits au sein de la troupe à partir de 2026. En 2021, les conditions financières ne permettaient pas d'équiper les formations de tous les véhicules nécessaires. Le programme d'armement 2023 prévoit à présent d'acheter ces véhicules dans le cadre de la deuxième tranche d'acquisition.

La plateforme protégée du Piranha IV sera aussi utilisée pour le mortier 12 cm 16. Le véhicule se distingue par un niveau élevé de protection de la troupe. L'utilisation d'une plateforme unique permettra de réduire les coûts de fonctionnement, d'entretien et d'instruction. Les Piranha IV satisfont en outre à des normes antipollution strictes et consomment environ 50% de carburant en moins que les chars de grenadiers M-113, qui ont 60 ans.



Piranha IV avec lame d'évacuation et bras de préhension

Outre sur ces véhicules, l'acquisition portera sur des mini-drones. Pouvant être lancés et récupérés depuis un véhicule, ils lui transmettent aussi directement les images filmées. La transmission d'images en direct par des systèmes sans équipage est importante, car les sapeurs de chars doivent débarrasser des obstacles en première ligne, en terrain à visibilité réduite et sous le feu adverse. Les équipages peuvent ainsi obtenir une vue d'ensemble du terrain et de la situation en demeurant protégés.



Video des véhicules pour les formations de sapeurs de chars

Munitions pour améliorer la capacité à durer

Investissements : 49 millions de francs

Production : à partir de 2026

Durée d'utilisation : jusqu'en 2053

L'acquisition de munitions 12 cm supplémentaires pour le mortier 16 améliorera la capacité à durer de l'armée.

La capacité à durer de l'armée dépend largement de son approvisionnement, qui repose sur des infrastructures protégées, des lignes de ravitaillement fonctionnelles, mais aussi et surtout du matériel de remplacement et des munitions.

Lors de l'introduction de nouvelles armes, l'armée achète généralement une certaine quantité de munitions qu'elle remplace si nécessaire au moyen du crédit d'engagement Munitions d'instruction et gestion des munitions (BMI). Ce stock couvre essentiellement les besoins liés à l'instruction. Des lacunes existent toutefois en matière de munitions d'engagement. Le programme d'armement 2023 vise à acheter des munitions supplémentaires pour les mortiers 16, afin d'améliorer la capacité à durer.

Le Parlement a approuvé l'acquisition de mortiers 12 cm 16 en deux tranches dans le cadre des programmes d'armement 2016 et 2022. La première tranche prévoyait seule-



Mortier 12 cm 16

ment l'achat d'une faible quantité de munitions et la deuxième tranche aucune. L'armée dispose encore de munitions de 12 cm pour les lance-mines 12 cm mis hors service. Il est prévu de transformer ces munitions afin de les utiliser avec le mortier 16. Elles seront contrôlées et les détonateurs seront remplacés, ce qui permettra d'économiser des coûts d'élimination.



Vidéo
du mortier 12 cm 16

Engins guidés pour développer les capacités de la défense sol-air de longue portée

Investissements : 300 millions de francs

Acquisition : de 2024 à 2028

Durée d'utilisation : jusqu'en 2057

Il faut étendre les capacités de la défense sol-air de longue portée en lui donnant la capacité de combattre les missiles de courte portée, tout en renforçant la capacité à durer.

La capacité de défense contre les missiles de courte portée gagne en importance en même temps que la situation de sécurité se dégrade dans le monde. La guerre en Ukraine montre que les deux belligérants tirent des missiles de courte portée contre des cibles terrestres aussi bien stationnaires que mobiles. Les missiles embarqués sur des camions peuvent être déplacés rapidement. En Europe, les missiles de courte portée sont actuellement moins répandus que les drones et les missiles de croisière. La Suisse n'est pas à portée des missiles de courte portée déployés par des forces armées non membres de l'OTAN ou de l'UE. Un adversaire potentiel serait toutefois aussi susceptible d'engager de tels systèmes depuis le territoire de l'alliance.

Le système de défense sol-air Patriot acheté dans le cadre du message sur l'armée 2022 peut fonctionner avec différents types d'engins guidés. La configuration impliquant le missile de type PAC-2 GEM-T (Guidance Enhanced Missile, Tactical), dont l'achat a été décidé en 2022, est conçue pour la défense contre des avions, des drones et des missiles de croisière, et dans une certaine



Missile de type PAC-3 MSE

mesure, contre des missiles de courte portée. Bien que ne constituant pas un critère lors de l'évaluation, cette capacité avait aussi été déterminée.

L'augmentation du budget de l'armée décidée par le Parlement permet de réagir à l'évolution de la menace et de demander l'acquisition de missiles de type PAC-3 MSE (Missile Segment Enhancement) plus tôt que prévu. Ceux-ci procurent à la défense sol-air la capacité de combattre beaucoup plus efficacement les missiles de courte portée, tout en renforçant la capacité à durer en cas de conflit, puisque des moyens de défense supplémentaires seront disponibles.

Remplacement des systèmes de conduite de Florako (crédit additionnel)

Investissements : 61 millions de francs

Exploitation : à partir de 2027

Durée d'utilisation : jusqu'en 2040

Le nouveau système de conduite SkyView du système de surveillance de l'espace aérien et de conduite des opérations aériennes Florako impose des exigences plus élevées que prévu à l'égard des centres de calcul du DDPS. Il en résulte des coûts supplémentaires pour les réseaux et le chiffrement.

L'armée surveille l'espace aérien et intervient dans les airs à toute heure du jour ou de la nuit. Pour ce faire, elle dépend du système de surveillance de l'espace aérien et de conduite des opérations aériennes Florako. Le Parlement a approuvé, dans le cadre du programme d'armement 2020, un crédit d'engagement de 155 millions de francs pour le remplacement des systèmes de conduite Ralus et Lunas par le nouveau système de conduite SkyView. Le programme d'armement 2021 prévoyait de transférer le nouveau système de conduite dans les centres de calcul du DDPS. Au moment de la décision en faveur de SkyView, on ignorait encore dans quelle mesure ce système pouvait se baser sur des fonctionnalités de ces centres, dont on ne savait par ailleurs pas encore quand ils seraient disponibles. Depuis, leur équipement a été adapté au système SkyView. Résultat : ce système temps réel critique pour l'engagement impose aux centres de calcul des exigences plus élevées. Il en résulte des coûts supplémentaires pour les réseaux et le chiffrement de SkyView ainsi que pour le matériel informatique supplémentaire des centres de calcul du DDPS.



Centrale d'engagement des Forces aériennes

Les systèmes de conduite Ralus et Lunas atteignant la fin de leur durée d'utilisation, il y a un risque de défaillance de la surveillance de l'espace aérien et de la conduite de l'engagement. SkyView doit par conséquent entrer en service dans les meilleurs délais.

La solution vise d'une part à fournir les composants de réseau et de chiffrement supplémentaires pour Florako, et d'autre part à financer les coûts supplémentaires résultant du retard de ce projet. Le renforcement des effectifs nécessaires sera assuré au moyen de prestations externes. SkyView pourra ainsi être mis en service fin 2027. Ralus et Lunas seront encore engagés jusqu'à fin 2028 en tant que systèmes de secours.

Équipement des centres de calcul du DDPS (crédit additionnel)

Investissements : 98 millions de francs

Exploitation : à partir de 2027

Durée d'utilisation : jusqu'en 2040

Le nouveau système de conduite SkyView du système de surveillance de l'espace aérien et de conduite des opérations aériennes Florako impose aux centres de calcul du DDPS des exigences plus élevées que ce que l'on supposait. Ceux-ci doivent notamment être équipés de matériel informatique supplémentaire.

Grâce à l'aménagement des centres de calcul du DDPS, l'armée disposera de centres de calcul sûrs, robustes, standardisés et automatisés. Les centres de calcul décentralisés pourront être regroupés à cette occasion, tout en posant les bases de la transformation numérique de l'armée.

Les Chambres fédérales ont approuvé, dans le cadre des programmes d'armement 2014, 2017 et 2021, des crédits d'engagement pour l'équipement des centres de calcul du DDPS. Le crédit d'engagement prévu dans le programme d'armement 2021 (79 mio fr.) était notamment destiné au transfert du nouveau système de conduite SkyView du système de surveillance de l'espace aérien et de conduite de l'engagement de Florako dans les centres de calcul du DDPS. Dans l'intervalle, les exigences du système SkyView ont été coordonnées avec l'équipement des centres de calcul du DDPS. Une grande quantité de matériel informatique est nécessaire pour répondre aux exigences élevées en matière de redondance et de disponibilité. Il faut en outre assurer des débits



Installations de réseaux pour le transfert de données

de transfert élevés, réservés à SkyView pour des communications sécurisées et en temps réel. Des moyens supplémentaires sont par conséquent nécessaires pour intégrer SkyView dans les centres de calcul du DDPS.

La solution proposée permettra de réaliser l'infrastructure des centres de calcul sous la forme requise par le système de conduite SkyView. La quantité de matériel informatique installée sera démultipliée par rapport à ce qui était initialement prévu dans les centres de calcul du DDPS et sur les sites de la surveillance de l'espace aérien et de la conduite de l'engagement. Pour équiper les centres de calcul du DDPS, il faudra recourir à des prestations externes.

Acquisition de matériel de l'armée 2023

Pour les acquisitions de matériel de l'armée 2023, le Conseil fédéral demande des crédits d'engagement de 615 millions de francs. Il s'agit des crédits suivants : études de projets, essais et préparatifs d'achats (EEP), équipement personnel et matériel à renouveler (BER), munitions d'instruction et gestion des munitions (BMI).

	millions CHF
Crédits d'engagement	
Études de projets, essais et préparatifs d'achat	150
Équipement personnel et matériel à renouveler	355
Munitions d'instruction et gestion des munitions	110



Questions et réponses sur l'acquisition de matériel de l'armée 2023

Études de projets, essais et préparatifs d'achats (EEP)

Investissements : 150 millions de francs

Le crédit d'engagement EEP permet de préparer des acquisitions. Il est utilisé pour des mandats de développement, des prototypes, des tests ainsi pour le domaine de la science et de la technologie. Il est aussi employé pour élaborer des études et des plans, établir des analyses, développer des applications logicielles et effectuer des essais à la troupe et des vérifications.

Les principaux projets sont:

Matériel aéronautique: des mesures de maintien de la valeur sont annoncées pour les avions d'instruction et d'entraînement (système de navigation, équipement radio, simulateurs). L'armée a besoin de ce crédit pour préparer ces mesures.

Matériel de défense contre avions: pour la défense de l'espace aérien inférieur, l'armée dispose aujourd'hui des canons DCA 35 mm et des engins guidés à épauler Stinger, utilisés respectivement depuis 40 et 30 ans. Ces moyens ne sont plus complètement adaptés à la défense contre les menaces actuelles. Pour empêcher un adversaire potentiel d'utiliser l'espace aérien inférieur et, en partie, l'espace aérien intermédiaire, il est prévu d'acheter un nouveau système de défense sol-air. Le crédit est destiné notamment à réaliser des tests de sous-systèmes.

Matériel pour le service de soutien et le service de transport: à partir de 2025, une partie de la flotte de camions et de remorques atteindra la fin de sa durée d'utilisation. Le crédit sera utilisé notamment pour l'acquisition de véhicules-types.

Matériel d'aide au commandement: l'armée entend développer des systèmes informatiques et des télécommunications qui pourront être utilisés n'importe où, dans toutes les formations jusqu'à l'échelon tactique (compagnie). Le crédit sera utilisé pour réaliser des études visant à évaluer les quantités nécessaires ainsi que pour développer et tester l'infrastructure informatique. Le crédit servira aussi à développer d'autres capacités dans le cyberspace et l'espace électromagnétique. Deux autres crédits sont nécessaires pour évaluer des solutions destinées à remplacer deux systèmes du SRC et en préparer l'achat (terminaux pour la sécurité des télécommunications en Suisse et à l'étranger et le paquet d'informations intégré pour l'aviation militaire).

Matériel sanitaire et matériel NBC: l'armée dispose de véhicules blindés dotés de laboratoires mobiles capables d'analyser du matériel radioactif ainsi que des agents de combat biologiques et chimiques. Le système d'exploitation et les appareils incompatibles de ces véhicules doivent être remplacés. Pour les préparatifs d'achat, il faut fabriquer un prototype de chacun des trois types de véhicules.

Clarifications techniques et examens préalables: l'acquisition d'un système militaire, de l'évaluation à la mise en service, prend souvent plusieurs années. Afin que l'armée puisse combler au plus vite ses lacunes en matière de capacités, il est prévu d'essayer une nouvelle méthode très prometteuse du point de vue de l'agilité.

Équipement personnel et matériel à renouveler (BER)

Investissements : 355 millions de francs

L'armée doit constamment acquérir de l'équipement personnel et renouveler du matériel. Le crédit d'engagement BER permet de couvrir ces besoins.

Le crédit d'engagement BER représente une part importante des dépenses d'armement. Il inclut par exemple l'équipement personnel, l'armement des militaires et le matériel d'aide au commandement. De plus, il comprend des acquisitions de remplacement et des acquisitions subséquentes pour le matériel déjà en service. Il permet également de procéder à des modifications afin de maintenir la disponibilité opérationnelle du matériel de l'armée.

En 2023, le crédit BER doit notamment être utilisé pour des investissements visant à continuer d'accroître la sécurité des technologies de l'information et de la communication ainsi que la cybersécurité. Des investissements sont également prévus dans les domaines suivants : simulateurs destinés à l'instruction, électromobilité, équipement de protection de la troupe. Par ailleurs, l'armée investira dans un nouveau système de sonde météorologique pour l'artillerie. En outre, il faut procéder au renouvellement des dispositifs de balisage avec des lampes LED sur toutes les bases aériennes et les aérodromes avec utilisation militaire conjointe.

Munitions d'instruction et gestion des munitions (BMI)

Investissements : 110 millions de francs

Le crédit d'engagement BMI est utilisé pour l'acquisition, la révision et l'élimination de munitions et de matériel de l'armée.

Les munitions utilisées pour l'instruction sont remplacées au fur et à mesure, et il faut en outre gérer, réviser et partiellement liquider les stocks. Ce besoin annuel ordinaire est couvert par le crédit BMI.

Le crédit demandé cette année servira notamment à l'acquisition de cartouches pour fusil et de cartouches pour pistolet pour l'arme personnelle, ainsi que de cartouches explosives antichar pour la mitrailleuse 64. Par ailleurs, il est prévu d'acheter des obus éclairants à lumière blanche supplémentaires pour le mortier 8,1 cm 19. Ceux-ci permettent d'éclairer le terrain et ainsi de soutenir les opérations des troupes.

Programme immobilier du DDPS 2023

Dans le cadre du programme immobilier du DDPS 2023, le Conseil fédéral demande des crédits d'engagement de 555 millions de francs.

	millions CHF
Crédits d'engagement	
Rénovation d'une installation de conduite	40
Remise en état de deux installations de télécommunications	64
Assainissement des surfaces affectées au service de vol à Payerne, étape 2024–2028	28
Construction d'un bâtiment d'instruction à Herisau	16
Construction d'un bâtiment pour le centre médical et la Police militaire Ouest à Payerne	34
Rénovation de bâtiments d'instruction à Thoune	51
Développement de la logistique dans le nord du Tessin	42
Autres projets immobiliers 2023	280

Les crédits d'engagement demandés incluent la TVA et un poste répercutant l'incertitude des coûts, qui comprend le renchérissement et une part de risque calculée en fonction de l'avancement du projet.



Questions et réponses concernant le programme immobilier du DDPS 2023

Rénovation d'une installation de conduite

Investissements : 40 millions de francs

Réalisation : 2026-2029

Durée d'utilisation : 25 ans

Certaines parties des bâtiments et des installations techniques d'une installation de conduite du gouvernement et de l'armée ne satisfont plus aux exigences. L'installation doit être rénovée.

En situation particulière ou extraordinaire, des installations de conduite protégées sont à la disposition du gouvernement et de l'armée. L'installation en question, dont la construction a été achevée au début des années 1980, est depuis lors en service toute l'année, 24 heures sur 24. Elle est occupée par la troupe plusieurs fois par an.

Certaines parties des bâtiments et des installations techniques ont atteint la fin de leur durée d'utilisation et doivent être remplacées ces prochaines années. Des travaux de remise en état très urgents ont déjà été réalisés. Afin de garantir une exploitation sûre de l'installation et sa disponibilité opérationnelle pendant le prochain cycle de vie, les parties vétustes et la technique du bâtiment doivent être rénovées. Les mesures concernant la technique du bâtiment, les installations électriques et les installations pour la sécurité des personnes. Les groupes électrogènes et les installations d'alimentation sans interruption seront remplacés pour raisons d'âge. Les éléments pollués seront éliminés dans les règles de l'art.



Installations techniques

La consommation énergétique de l'ouvrage sera réduite grâce à l'installation d'appareils de dernière génération dans le cadre de la rénovation. La chaleur générée par les centres de calcul sera récupérée et réutilisée au sein de l'ouvrage.

La réalisation du projet n'a aucune conséquence sur les charges d'exploitation. Les coûts de location bruts annuels augmentent de 0,8 million de francs en raison de l'accroissement de la valeur.

Remise en état de deux installations de télécommunication

Investissements: 64 millions de francs

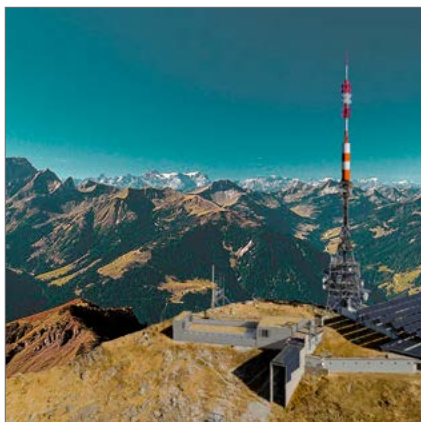
Réalisation: 2024-2028

Durée d'utilisation: 25 ans

Deux installations de télécommunication vétustes nécessitent des rénovations. Elles seront utilisées par l'armée et par le Réseau national de sécurité.

Les deux installations de télécommunications englobent un nœud de réseau classifié du Réseau de conduite suisse et des systèmes classifiés destinés aux Forces aériennes. Elles sont importantes pour l'armée et pour les autorités du Réseau national de sécurité. Exploitée par du personnel qualifié, leur infrastructure est utilisée à des fins d'instruction et d'engagement de la troupe.

Les installations sont vétustes. Elles ont besoin d'être rénovées. Sur un site, l'installation militaire existante sera remplacée par un nouveau bâtiment adapté aux besoins futurs des utilisateurs. Ce bâtiment disposera d'un hébergement d'urgence, d'infrastructures pour le Réseau de conduite suisse et du système au sol de radiocommunication aéronautique. Le raccordement électrique du site doit aussi être rénové. Sur l'autre site, la Confédération a acheté une partie de l'installation Swisscom qu'elle utilisait déjà. Pour pouvoir en faire un usage militaire à long terme, elle doit remettre en état la technique du bâtiment et les installations électriques, et prendre des mesures de protection contre l'incendie, de protection sismique et de renforcement. L'infrastructure sera adaptée aux besoins du Réseau de conduite suisse et d'autres systèmes.



Installation de télécommunication (photomontage)

La consommation énergétique des ouvrages sera réduite grâce à l'installation d'appareils de dernière génération économes en énergie. La chaleur générée dans les salles abritant les systèmes sera récupérée et réutilisée au sein des ouvrages. Une installation photovoltaïque d'une superficie de près de 160 m² sera réalisée. Elle produira 34 MWh par année, ce qui correspond à la consommation moyenne de 9 ménages.

La réalisation du projet entraînera une hausse des charges annuelles d'exploitation de 0,8 million de francs. Les coûts de location bruts annuels augmenteront de 3,5 millions de francs en raison de l'accroissement de la valeur.

Assainissement des surfaces affectées au service de vol à Payerne, étape 2024–2028

Investissements : 28 millions de francs

Réalisation : 2024–2028

Durée d'utilisation : 25 ans

Les surfaces affectées au service de vol sur la base aérienne de Payerne nécessitent des travaux d'entretien, de remise en état et de renforcement.

Pour assurer durablement le service de vol et la sécurité de vol sur la base aérienne de Payerne, les surfaces affectées au service de vol et des parties de l'infrastructure correspondante doivent être assainies et adaptées aux besoins actuels. Certaines sections des surfaces de service de vol datent des années 1950. Des analyses de l'état sont réalisées périodiquement afin de détecter et de corriger rapidement les dommages ou défauts de portance. Ces analyses ont révélé des dommages au niveau des voies de circulation, qui augmentent considérablement le risque d'accident et peuvent endommager gravement les réacteurs des avions. Réparer rapidement ces défauts peut prolonger la durée d'utilisation des revêtements

Les travaux d'entretien, de remise en état et de renforcement sont comparables à des travaux routiers. Selon la structure du revêtement et la cause des dommages, ils comprennent le remplacement de parties du revêtement, le renforcement de la couche de fondation en grave et de la couche de base ou le remplacement des couches d'usure.



Assainissement des surfaces affectées au service de vol

D'autres petites modifications nécessaires des surfaces affectées au service de vol seront réalisées parallèlement. Les travaux devant se dérouler en cours d'exploitation, ils s'étendront sur cinq ans. Les pistes ne peuvent être fermées que durant de courtes périodes.

La réalisation du projet n'a aucune conséquence sur les charges d'exploitation. Les coûts de location bruts annuels augmentent de 1,3 million de francs en raison de l'accroissement de la valeur.

Construction d'un bâtiment d'instruction à Herisau

Investissements: 16 millions de francs

Réalisation: 2024–2025

Durée d'utilisation: 35 ans

L'École des sous-officiers de carrière à Herisau est répartie sur des sites de l'armée et des sites loués. Il est prévu de concentrer son activité dans un nouveau bâtiment construit dans l'enceinte de la caserne.

L'École des sous-officiers de carrière de l'armée (ESCA) est le centre de formation pour les sous-officiers de carrière de toutes les armes de l'Armée suisse. L'ESCA forme les aspirants sous-officiers de carrière en vue de leur premier engagement dans les écoles et les formations d'application. Le siège actuel se situe dans un immeuble loué en face de la caserne à Herisau. D'autres surfaces utiles sont louées dans l'ouest de la commune. Sur un troisième site dans l'enceinte de la caserne, l'ESCA utilise des vestiaires, des salles de stockage et des dortoirs destinés aux soldats d'exploitation ainsi que des places de stationnement et des locaux de restauration pour l'école de recrues. La répartition de l'école sur trois sites complique le déroulement des modules de formation, sans oublier le coût élevé des loyers. L'armée entend centraliser l'exploitation de l'ESCA en construisant un nouveau bâtiment dans l'enceinte de la caserne et résilier les baux des sites loués. La construction réduira la surface utile principale de près de 1000 m². Des bureaux et des salles de rapport sont prévues au rez-de-chaussée. Les deux étages supérieurs abriteront les salles de classe et de groupes. Des vestiaires, des salles de stockage et la technique du bâtiment seront installés au sous-sol.



Le nouveau bâtiment de l'École des sous-officiers de carrière (visualisation)

Le bâtiment sera construit selon la norme Minergie-P-ECO. Du béton recyclé sera employé pour le sous-sol. Le rez-de-chaussée et les étages seront réalisés dans une structure composite bois-béton. Il est prévu de chauffer le bâtiment à distance par la chaudière à copeaux de bois déjà utilisée dans l'enceinte de la caserne. Une installation photovoltaïque de près de 200 m² est prévue sur le toit. Elle produira 34 MWh par année.

La réalisation du projet entraîne une diminution des charges annuelles d'exploitation de 0,4 million de francs et supprime les frais de location et de fonctionnement annuels de 0,9 million de francs. Les coûts de location bruts annuels augmentent de 1,0 million de francs en raison de l'accroissement de la valeur.

Construction d'un bâtiment pour le centre médical et la Police militaire Ouest à Payerne

Investissements : 34 millions de francs

Réalisation : 2024–2026

Durée d'utilisation : 40 ans

Les bâtiments du centre médical régional et de la Police militaire Ouest à Payerne nécessitent d'importants travaux de rénovation. Une nouvelle construction est prévue sur la place d'armes de Payerne.

Le concept de service sanitaire prévoit de concentrer la prise en charge médicale stationnaire des militaires dans des centres médicaux régionaux, assurant une exploitation économique 24 heures sur 24 avec la milice et du personnel civil. Le centre médical régional (CMR) sur la place d'armes de Payerne n'est plus conforme aux lois et normes. À l'avenir, le CMR couvrira la région de Fribourg et certaines parties du canton de Vaud, raison pour laquelle il faut faire passer sa capacité de 20 à 60 lits. Les bâtiments de la Police militaire Ouest sur la place d'armes de Payerne, construits en 1968, nécessitent aussi d'importants travaux de rénovation. Les six containers mis en place en 1992 à titre d'extension provisoire sont encore utilisés. Le nouveau bâtiment prévu sur le site actuel de la police militaire accueillera le CMR et la police militaire dans deux ailes distinctes. La mise en commun des installations techniques du bâtiment pour ces deux entités permettra de réduire les coûts de construction. Implanté dans l'aile sud, le CMR comprendra 60 lits ainsi que des salles d'examen, des salles de consultation et des locaux annexes. L'aile nord hébergera le commandement d'engagement de la Police militaire et la centrale d'engagement.



L'aile sud avec le centre médical (visualisation)

Le bâtiment sera construit selon la norme Minergie-P-ECO. Une installation photovoltaïque d'une superficie de près de 1500 m² est prévue sur les toits. Elle produira 376 MWh par année, ce qui correspond à la consommation moyenne de 90 ménages. La nouvelle construction sera raccordée à un réseau de chauffage à distance fonctionnant au bois. On pourra ainsi économiser quelque 15 000 litres de mazout et réduire les émissions de CO₂ d'environ 2,8 tonnes.

Une fois le projet réalisé, les charges annuelles d'exploitation diminueront de 0,1 million de francs. Les coûts de location bruts annuels augmentent de 2,6 millions de francs en raison de l'accroissement de la valeur.

Rénovation de bâtiments d'instruction à Thoune

Investissements: 51 millions de francs

Réalisation: 2024-2029

Durée d'utilisation: 35 ans

Les bâtiments du Centre d'instruction des troupes mécanisées sur la place d'armes de Thoune doivent être rénovés. Cela concerne des bâtiments et des halles d'instruction, des ateliers et divers magasins.

Implanté sur la place d'armes de Thoune, le Centre d'instruction des troupes mécanisées (CIM) sert à l'instruction des recrues sur les chars de combat et chars de grenadiers. Les bâtiments du CIM ont été remis à la troupe fin 1979. Les bâtiments à rénover représentent une surface d'environ 44 000 m². Il faut rénover leur enveloppe, leur technique ainsi que certaines parties de leurs espaces intérieurs. Des travaux d'isolation intérieure et le remplacement prévu des fenêtres permettront de se conformer aux normes Minergie et de réduire la consommation d'énergie. Les douze halles d'instruction sont en bon état, leurs toits ayant été rénovés il y a une dizaine d'années. Des rénovations sont toutefois nécessaires, notamment en ce qui concerne les installations sanitaires, les baies vitrées à l'arrière, la ventilation ainsi que l'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées. Il faut remplacer les transformateurs des douze sous-stations. L'isolation thermique des magasins non accolés et des bâtiments des deux ateliers doit être améliorée. Les travaux seront réalisés en cours d'exploitation des installations. Des mesures immédiates ont déjà été prises pour remplacer les installations frigorifiques et pour maintenir la sécurité d'exploitation.



L'une des douze halles à chars à Thoune

Une installation photovoltaïque d'une superficie totale de près de 1300 m² sera installée sur le toit d'un bâtiment d'instruction. Elle produira 245 MWh par année, ce qui correspond à la consommation moyenne de 60 ménages. Les deux autres bâtiments d'instruction sont déjà équipés de telles installations. Les halles d'instruction ne peuvent pas l'être pour des raisons statiques.

La mise en œuvre de ce projet n'a pas de conséquences sur les charges d'exploitation. Les coûts de location bruts annuels augmentent de 0,5 million de francs en raison de l'accroissement de la valeur.

Développement de la logistique dans le nord du Tessin

Investissements: 42 millions de francs

Réalisation: 2024–2026

Durée d'utilisation: 35 ans

L'armée veut dorénavant implanter la logistique de transport dans le nord du Tessin sur deux emplacements à Quinto et un à Claro afin de réduire les charges logistiques.

Le Centre logistique de l'armée de Monteceneri est responsable de la mise à disposition, de la reprise et de la maintenance du matériel d'engagement et d'instruction dans les cantons du Tessin et d'Uri, dans le Haut-Valais et dans le val Mesolcina (GR). De nombreux sites extérieurs, entrepôts de stockage sur site et installations souterraines lui sont affectés. Pour maintenir le matériel prêt à l'engagement et approvisionner les formations de milice, l'armée a besoin d'infrastructures appropriées au stockage et à l'entretien des véhicules, du matériel et des systèmes. Elle entend optimiser la logistique de transport en s'implantant sur trois emplacements: deux à Quinto et un à Claro. En contrepartie, elle veut abandonner les sites d'Acquarossa et Bodio, qui sont moins bien situés et nécessitent des rénovations.

Un des emplacements à Quinto est destiné au stockage et à l'entretien du matériel et des systèmes. L'armée souhaite y construire un entrepôt de deux étages. Sur l'autre emplacement, elle prévoit une halle à véhicules et un atelier avec place de lavage. Le nouvel atelier, qui comprendra aussi des salles pour le personnel et pour la troupe, devrait réduire le nombre de déplacements vers le Centre logistique de l'armée de Monteceneri. L'armée entend également construire une nouvelle



Halle à véhicules à Claro (visualisation)

halle à véhicules à Claro. Il est aussi prévu d'ajouter des cloisons dans l'entrepôt actuel et d'améliorer la protection antieffraction.

Des installations photovoltaïques d'une superficie totale de près de 3300 m² seront installées sur les toits des nouveaux bâtiments à Quinto et Claro. Elles produiront 777 MWh par année, ce qui correspond à la consommation moyenne de 200 ménages. L'atelier de Quinto sera conforme aux normes Minergie.

Une fois le projet réalisé, les charges annuelles d'exploitation diminueront de 0,2 million de francs. Les coûts de location bruts annuels augmentent de 2,7 millions de francs en raison de l'accroissement de la valeur.

Autres projets immobiliers 2023

Investissements : 280 millions de francs

Réalisation : 2024–2028

Les autres projets immobiliers 2023 entraînent chacun des dépenses inférieures à 10 millions de francs.

Études et études de projets – 40 millions de francs : elles permettent de planifier les programmes immobiliers. La planification comprend les spécifications et les calculs nécessaires, toutes les prestations de planificateurs et le calcul des crédits d'engagement.

Aménagements – 95 millions de francs : cette partie du crédit d'engagement est destinée à de petits aménagements et, dans une moindre mesure, à des achats de biens immobiliers nécessaires à la suite d'un changement d'affectation, d'un redimensionnement ou de besoins découlant des acquisitions de matériel d'armement.

Mesures de maintien de la valeur – 135 millions de francs : ces mesures permettent de moderniser des biens immobiliers, de les mettre en conformité avec la loi (p. ex. des mesures de protection contre le bruit) ou de procéder à des rénovations énergétiques.

Autres usages – 10 millions de francs : cette partie du crédit d'engagement est utilisée entre autres pour des aménagements ou des agrandissements d'objets loués, des contributions aux investissements visant à rénover des infrastructures utilisées aussi par des tiers (p. ex. des routes ou des remontées mécaniques) ou des dommages non assurés à des constructions ou à des installations du DDPS.

Augmentation du plafond des dépenses de l'armée pour la période 2021 à 2024

Dans le cadre du message sur l'armée 2020, les Chambres fédérales ont fixé le plafond des dépenses de l'armée à 21,1 milliards de francs pour la période 2021 à 2024. Après le début de la guerre en Ukraine, le Parlement a chargé, en 2022, le Conseil fédéral d'augmenter les dépenses de l'armée à au moins 1% du produit intérieur brut (PIB) au plus tard en 2030. Le Conseil fédéral et le Parlement ont par conséquent alloué des moyens supplémentaires à l'armée dans le budget 2023 et le plan financier 2024–2026 de la Confédération. Ces moyens dépassent le plafond des dépenses adopté par le Parlement en 2020, raison pour laquelle le Conseil fédéral demande son augmentation à 21,7 milliards de francs.

Depuis 1990, les dépenses de sécurité enregistrent une croissance nettement inférieure à la moyenne des dépenses consenties pour d'autres tâches de la Confédération. Dans le cadre du plafond des dépenses pour la période 2021 à 2024, le Parlement a défini un taux de croissance annuel de 1,4%. Ce n'est donc que récemment que la hausse des dépenses pour la sécurité s'est alignée sur le budget global de la Confédération.

Ces moyens financiers supplémentaires permettent à l'armée de se moderniser plus rapidement que prévu. Le renouvellement des moyens de protection de la population contre les menaces aériennes reste une priorité absolue pour le Conseil fédéral. Le Parlement a

validé l'acquisition des F-35A et du système Patriot, qui sera financée dans le cadre du budget ordinaire de l'armée et immobilisera donc une grande partie des moyens financiers alloués dans les années à venir. Il n'était pas prévu de remplacer avant les années 2030 certains grands systèmes des forces terrestres, qui arriveront pourtant au terme de leur cycle de vie à la fin de la décennie. La guerre en Ukraine a mis en évidence l'importance de ces systèmes. C'est pourquoi ils seront remplacés plus tôt que prévu.

De plus, dans le cadre du message sur l'armée 2022, les Chambres fédérales ont adopté des crédits d'engagement supplémentaires, pour un montant total de 300 millions de francs, qui permettront à l'armée de renforcer sa propre protection dans le cyberspace et l'espace électromagnétique, d'acquérir une deuxième tranche de mortier 16 et de préparer l'acquisition de véhicules de commandement.

Dans le cadre du développement de l'armée, celle-ci avait prévu d'allouer 60% de son budget annuel d'environ 5 milliards de francs aux charges d'exploitation et 40% aux investissements. Dans la demande du plafond des dépenses pour la période 2021 à 2024, le Conseil fédéral avait fixé pour objectif la stabilisation réelle des charges d'exploitation. L'utilisation des moyens financiers supplémentaires pour moderniser plus rapidement l'armée et combler ses lacunes de capacité

entraînera toutefois une augmentation des charges d'exploitation réelles.

Les besoins financiers additionnels s'élèvent à 600 millions de francs, dont 379 millions pour couvrir la hausse des charges d'exploitation et les investissements. Concernant

les investissements, des réserves affectées résultent en outre des retards pris au niveau de certaines acquisitions et de travaux de construction. Elles seront probablement libérées à hauteur de 318 millions d'ici à 2024. La réserve technique sera réduite de 97 millions de francs.

millions CHF	Arrêté fédéral du 23 septembre 2020 sur le plafond des dépenses de l'armée				Besoins financiers supplémentaires	Nouveau plafond des dépenses 2021–2024
	2021	2022	2023	2024		
Budget de l'armée	5087	5192	5231	5390	379	21 279
Charges d'exploitation*	2996	3003	3005	3005		
Dépenses et investissements en matière	1699	1800	1831	1985		
<i>d'armement dont financement des programmes d'armement</i>	<i>1096</i>	<i>1187</i>	<i>1218</i>	<i>1372</i>		
Investissements immobiliers	392	389	395	400		
Réserves constituées jusqu'en 2022 et affectées à des investissements de 2023 à 2024					318	318
Réserve technique		200			-97	103
Plafond des dépenses de l'armée 2021 à 2024		21 100			600	21 700

* Les charges d'exploitation comprennent les charges de fonctionnement, le crédit ponctuel « Congé de préretraite », les investissements et les charges de transfert du Groupement Défense ainsi que les charges de fonctionnement d'armasuisse Immobilier.



Questions et réponses sur l'augmentation du plafond des dépenses de l'armée pour la période 2021 à 2024

Impressum :

Editeur

Département fédéral de la défense, de la protection
de la population et des sports DDPS, février 2023

Rédaction

Communication DDPS

Premedia

Centre des médias numériques de l'armée MNA
81.002 f 02.2023

Photos

© DDPS

Internet

Des informations au sujet du message sur l'armée 2023 sont disponibles
sur le site : www.ddps.ch/ma23